

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaients
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJOGUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procurations(s) : Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
- Absent(s) : Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG
- Rapporteur : Madame Chantal JEANPERT

N° CP/2018/078 - 74510 - Espaces naturels
Proposition de partenariat avec le Conservatoire des Sites Alsaciens 2018-2021 et d'attribution d'une subvention au titre du programme d'actions 2018

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- de refonder le partenariat avec le Conservatoire des Sites Alsaciens selon les principes suivants :
 - . préservation durable du patrimoine naturel dont il a la gestion,
 - . amélioration de la gouvernance locale des sites,
 - . amélioration de la lisibilité du soutien du Département,
 - . développement d'actions de valorisation en direction du grand public,
 - . meilleure association des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

- d'attribuer une subvention globale de 182 408 € pour l'année 2018, au regard du programme d'actions proposé par le CSA pour 2018 ;

- d'approuver les termes du projet de convention de partenariat 2018-2021, joint à la présente délibération, à conclure à cet effet entre le Conservatoire des Sites Alsaciens et le Département et d'autoriser son président à signer cette convention ;

- d'approuver par ailleurs les termes du projet de convention financière 2018, joint à la présente délibération, à conclure à cet effet entre le Conservatoire des Sites Alsaciens et le Département et d'autoriser son président à signer cette convention.

Par dérogation au règlement financier départemental, il est proposé que le versement de cette subvention intervienne conformément aux modalités prévues par la convention :

- le versement d'un acompte de 50% après la signature de la convention financière annuelle ;
- le solde sur présentation d'un bilan d'activités qualitatif et quantitatif et d'un état récapitulatif des dépenses signé par le représentant légal et le trésorier de l'association en décembre 2018.

Non participation au vote : Monsieur Marcel BAUER, Madame Nathalie ERNST

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116586-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18